



SAINT-JOSEPH-DU-LAC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT
NUMÉRO 03-2025

AVIS, est donné, que lors de la séance ordinaire tenue le 3 juin 2025, le conseil municipal de la municipalité de Saint-Joseph-du-Lac a adopté le Règlement numéro 03-2025 visant la modification du règlement de zonage 15-2024 afin de modifier les normes relatives aux marges et cours pour les balcons et les galeries ainsi que de modifier la superficie de plancher pour un logement supplémentaire.

Le Règlement numéro 03-2025 visant la modification du règlement de zonage 15-2024 afin de modifier les normes relatives aux marges et cours pour les balcons et les galeries ainsi que de modifier la superficie de plancher pour un logement supplémentaire est ajouté au Règlement de zonage 15-2024.

AVIS est donné, que ce règlement est déposé au bureau du directeur général au 1110, chemin Principal à Saint-Joseph-du-Lac, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures régulières de bureau.

Le règlement est entré en vigueur le 4 juillet 2025 lors de l'émission du certificat de conformité transmis par la MRC de Deux-Montagnes.

DONNÉ, à Saint-Joseph-du-Lac, ce 19 août 2025.

Stéphane Giguère
Directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION (ARTICLE 420)

Je soussigné, Stéphane Giguère, directeur général, résidant à Saint-Eustache certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis (Avis public – Entrée en vigueur du Règlement numéro 03-2025 visant la modification du règlement de zonage 15-2024 afin de modifier les normes relatives aux marges et cours pour les balcons et les galeries ainsi que de modifier la superficie de plancher pour un logement supplémentaire en affichant une copie entre 9 h et midi, le dix-neuvième jour du mois d'août de l'an 2025, à chacun des endroits suivants, à savoir : 1110 chemin Principal et sur le site Internet de la municipalité.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce dix-neuvième jour du mois d'août de l'an deux-mille-vingt-cinq.

Stéphane Giguère
Directeur général